

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de **CRUZILLE**
Séance du 4 juillet 2015

Nombre de membres afférents au Conseil : 11
Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents à la séance : 9
Date de la convocation : 19 juin 2015

L'an deux mil quinze et le 4 juillet, les membres du Conseil Municipal de Cruzille, se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales, sous la Présidence de Monsieur Gilles CHARPY-PUGET, Maire.

Présents : Mesdames Armelle CHAPUIS-TILMAND et Karine RATTEZ, Messieurs Bernard MOINE, Lionel CHEVALIER, Maxime RENARD, Thibaut GUILLEMAUD, et Christophe POINT et Cédric CREMONA.

Absents excusés : Sandrine DUTARTRE, Jean-Christophe BALDASSINI.

Objet : Compte-rendu de la réunion du conseil municipal

Le procès-verbal de la réunion du 11 avril 2015 est lu et adopté à l'unanimité

Point sur les commissions :

- x *Commission jeunesse* : M. Crémona explique que 3 nouvelles rencontres de foot ont été organisées. Une réunion sera programmée mi septembre pour l'organisation d'une soirée dansante et pour la mise en place de nouvelles activités.
- x *Commission communication* : M. Renard explique que 12 personnes étaient présentes à la réunion d'information et d'échanges sur l'informatique et internet qui a eu lieu le 24 avril. Le souhait général des participants serait la mise en place des séances plus techniques et plus pratiques. Une suite à cette question sera proposée sur le site internet de la commune. Les retours sur le site internet sont positifs, si vous avez des suggestions vous pouvez les transmettre via le site : rubrique contact. Une réunion aura lieu en septembre pour déterminer le thème du prochain bulletin municipal.
- x *Commission environnement et cadre de vie* : Mme Dutartre étant excusée, Mme Chapuis informe que la plantation de printemps du 9 mai a rassemblé 15 enfants. Plusieurs sites ont été fleuris avec des vivaces afin d'assurer la pérennisation des massifs, d'autres sont en suspens dans l'attente des travaux de voirie et d'aménagement. Un appel est lancé à la population pour l'arrosage. Des déchets inappropriés sont souvent retrouvés au abords des PAV (Points d'Apport Volontaire) M. le Maire rappelle qu'il est interdit de déposer les cartons qui doivent être apportés en déchetterie.
- x *Commission action sociale* : Mme Chapuis signale qu'elle a assisté à des réunions concernant l'avancement des travaux d'agrandissement de la crèche à Viré et sur le projet de création d'une petite unité de vie sur le canton. Le bilan du rallye des vins est positif. Le repas de village s'est parfaitement déroulé, il sera reconduit l'année prochaine. La mairie invite les personnes âgées, seules ou fragiles de la commune (ou leurs proches) à s'inscrire sur le registre communal des personnes isolées, afin qu'en cas de canicule, les services du CCAS puissent prendre de leurs nouvelles et intervenir si besoin.
- x *Commission bâtiments* : Mme Rattez indique que les peintures extérieures des façades de la salle communale ont été exécutées. La commission étudie la possibilité d'installer une pergola et des tables extérieures sur le devant de la salle des fêtes. Lavoirs : un démoussage du bassin sera effectué par l'association Cruzille Patrimoine. Accessibilité : des travaux sont prévus pour la mise aux normes des bâtiments communaux.
- x *Commission voirie* : M. Moine explique que le chemin des Rosiers a été remis en état. Les nids de poule ont été rebouchés en enrobés froids. Des devis sont en cours d'élaboration pour l'aménagement du carrefour devant l'église sur la RD 161. Divers autres travaux seront programmés sur les chemins communaux lors de la prochaine commission.

Fonds de concours :

Considérant que la communauté de communes du Mâconnais-Val de Saône a proposé d'attribuer un fonds de concours aux communes membres qui le demandent pour le financement de travaux de préservation du patrimoine.

Considérant le projet établi concernant la réalisation de travaux de restauration de la fontaine et du lavoir de Cruzille

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré sollicite ce fonds de concours et autorise M. le Maire à signer toutes les pièces afférentes à cette demande.

Subvention amendes de police :

M. le Maire explique que dans le cadre de la sécurisation du bourg il convient de faire des travaux d'aménagement du carrefour vers l'église sur la RD 161. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de lancer les travaux de sécurisation et autorise le Maire à solliciter la subvention au titre des amendes de police.

Convention générale d'occupation du domaine public routier départemental et d'entretien des aménagements :

M. le Maire explique qu'il convient de passer une convention avec le Conseil Général afin de répertorier les travaux et la signalisation effectués par chacune des Collectivités sur les routes départementales. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, autorise M. le Maire à signer la convention ainsi que toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Délibération FPIC :

Dans le cadre de la répartition du fonds national de péréquation des ressources intercommunales, la communauté de commune du Mâconnais Val de Saône a opté pour la répartition dite de « droit commun » il n'est donc pas nécessaire de délibérer au niveau communal.

Demande de subvention du TTHM :

Le Président du TTHM a sollicité la commune pour une subvention. Les années antérieures cette association bénéficiait d'une subvention de 50 € cette somme sera reconduite en 2015.

Questions diverses :

- ✓ Lecture du courrier de Mme Stozl pour une demande de rotation de la lampe devant sa maison. Le Sydesl est intervenu deux fois en 2015.
- ✓ Lecture de la lettre de Mme Temporal concernant le chemin de Chanay.
- ✓ A plusieurs reprises des remarques ont été faites sur le stationnement Place Edgard Ponthus, le Conseil Municipal compte sur le bon sens de chacun.

Le Maire,
Gilles CHARPY-PUGET

